



ARMP
 AUTORITE DE REGULATION
 DES MARCHES PUBLICS
 DIRECTION GENERALE

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 01/PI/ARMP/DG/CGPMP/11/2025

Source de financement : ARMP
 Date de publication : 7/11/2025
 Date limite de dépôt des manifestations d'intérêts : 9/12/2025

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA FORMATION DES FORMATEURS EN
 MATIERE DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN RDC

0. CONTEXTE

Depuis 2010, le système de la commande publique de la République Démocratique du Congo a subi d'importantes réformes dans le processus de sa modernisation à travers la promulgation des Lois n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et n°18/016 du 09 juillet 2018 relative au Partenariat Public-Privé. Ces textes légaux bénéficient des mesures d'exécution d'ordre procédural et organique qui ont permis au secteur de la commande publique de se doter d'un cadre institutionnel intervenant dans le processus de passation des marchés publics.

Cependant, les évaluations du système de la commande publique de la République Démocratique du Congo ont été effectuées depuis 2012 avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et la dernière remonte à la période allant du mois de juin 2018 à mars 2022. Cette évaluation a permis non seulement d'identifier les points forts ainsi que des lacunes du système mais aussi et surtout, a donné lieu à l'élaboration d'un Plan Stratégique de Réforme du Système de Passation des Marchés Publics de la République Démocratique du Congo (2023-2026).

Pour la mise en œuvre efficace dudit plan, il a paru incontournable de redynamiser le volet formation, par la constitution d'un corps de formateurs qualifiés dans le domaine de la commande publique, capables d'assurer des enseignements de qualité en vue d'une professionnalisation progressive des praticiens œuvrant au sein des organes techniques des Autorités Contractantes.

Pour ce faire, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics « ARMP », garant de la régulation du système national de passation des marchés publics et acteur principal de la formation et de l'information dans ce secteur, envisage d'utiliser une partie de ses fonds pour financer les prestations d'un consultant pour réaliser cette mission.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif global de cette mission consiste à assurer la formation des formateurs en matière de la commande publique au profit du Pool des formateurs de l'ARMP en les dotant des compétences solides en andragogie pour la conception et l'animation des séminaires de formation engageantes en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques appropriées.

De manière spécifique, la mission a comme objectifs notamment de :

- Conférer des connaissances andragogiques et pédagogiques aux participants pour animer des formations du secteur de la commande publiques (Marchés publics et Partenariat Public-Privé) ;

- Procéder au transfert des connaissances sur les acquisitions publiques durables ;
- Garantir la maîtrise des connaissances dans la préparation, l'évaluation des offres et propositions, le suivi et l'exécution technique et financière de la commande publique ainsi que la gestion des contentieux ;
- Renforcer les bonnes pratiques en matière de contrôle a priori et a posteriori des marchés publics et de Partenariat Public-Privé.

II. CRITERES DE QUALIFICATION

Compte tenu de l'envergure de la mission, le consultant doit répondre au profil ci-après :

- Être détenteur d'un diplôme de niveau universitaire bac+5 minimum;
- Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans le domaine de la formation professionnelle;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans l'animation de la formation sur la commande publique;
- Avoir réalisé au moins 5 missions similaires au cours de cinq dernières années de manière satisfaisante (Attestations de services rendus faisant foi);
- Avoir une parfaite connaissance théorique et pratique des procédures de passation des marchés publics et de Partenariat Public-Privé, prouvée par une expérience avérée de plus de 10 ans dans le domaine de la commande publique;
- Avoir la connaissance de la législation de la République Démocratique du Congo en matière de la commande publique prouvée par la réalisation d'au moins 3 missions dans le secteur de la commande publique nationale;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Le consultant sera recruté suivant la procédure de sélection des consultants individuels.

Après comparaison des Curricula Vitae, les candidats qui atteindront 70% seront invités pour l'interview.

III. CONTACTS

Les candidats intéressés peuvent retirer les Termes de référence et obtenir toute information utile à la Direction Générale de l'ARMP située à l'adresse indiquée ci-dessous. Les dossiers de candidatures seront rédigés en langue française et comprendront au moins : un curriculum vitae détaillé indiquant les qualifications et expériences pertinentes pour le poste, une lettre de motivation, une copie légalisée des diplômes et attestations obtenus, des copies des attestations des services rendus ainsi que tout autre document prouvant les informations contenues dans le curriculum vitae, une note succincte indiquant la compréhension des TDR, la méthodologie à suivre et le contenu des modules à administrer pour la formation, une proposition financière ainsi que les copies des documents attestant de l'expérience mentionnée. Elles doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le **9/12/2025** et porter clairement la mention « AMI N° 01/PI/ARMP/DG/CGPMP/11/2025 - Recrutement d'un consultant individuel pour la formation des formateurs ».

A Monsieur le Directeur Général de l'ARMP Claude KAYEMBE MBAYI

Sis au 4^{ème} niveau, Immeuble CROWN TOWER,
Kinshasa/Gombe.



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

+243 89 135 00 00

armpdg@armp-rdc.cd

www.armp-rdc.cd

Immeuble Crown Tower 4ème étage Croisement Boulevard du
30 Juin & Avenue 'Batetela 3098 Kinshasa - Gombe

N° d'impôt : A2290771P



Retour à la liste